

DRH Ressources humaines

[Bien-être au travail \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/bien-etre-au-travail/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/bien-etre-au-travail/index.php)

[Efficacité - Productivité personnelle \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/efficacite-productivite-personnelle/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/efficacite-productivite-personnelle/index.php)

[Télé Travail \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/tele-travail/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/tele-travail/index.php)

[Harcèlement au travail \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/harcelement-au-travail/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/harcelement-au-travail/index.php)

[Dialogue Social - CE \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/dialogue-social-ce/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/dialogue-social-ce/index.php)

[Gestion de carrière \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/gestion-de-carriere/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/gestion-de-carriere/index.php)

[Recrutement \(/directions-ressources-humaines/ressources-humaines/recrutement/index.php\)](http://directions-ressources-humaines/ressources-humaines/recrutement/index.php)

[ACCUEIL \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR\)](http://WWW.LESECHOS.FR)

[BUSINESS \(/\)](#)

[DRH \(/DIRECTIONS-RESSOURCES-HUMAINES/INDEX.PHP\)](http://DIRECTIONS-RESSOURCES-HUMAINES/INDEX.PHP)

[RESSOURCES HUMAINES \(/DIRECTIONS-RESSOURCES-HUMAINES/RESSOURCES-HUMAINES/INDEX.PHP\)](http://DIRECTIONS-RESSOURCES-HUMAINES/RESSOURCES-HUMAINES/INDEX.PHP)

GESTION DE CARRIÈRE

Le travail à temps partagé se structure

JULIE LE BOLZER (HTTP://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=16259) | Le 27/03 à 07:00



Tendance | Cette forme d'emploi concernerait plus de 430.000 personnes en France, exerçant sous des statuts très variés.

Apparu il y a une trentaine d'années, le travail à temps partagé se structure peu à peu. D'après David Bibard, fondateur du Portail du temps partagé, cette forme d'emploi concernerait déjà plus de 430.000 travailleurs en France, sous des statuts variés. « *Selon la troisième édition de notre baromètre annuel, 93 % des professionnels exerçant leur activité à temps partagé se disent satisfaits de leur situation et souhaitent conserver ce mode d'organisation. Parmi les répondants, 33 % apprécient la diversité des missions, 25 % l'autonomie et 23 %, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle* ».

Une majorité de seniors

Du côté des employeurs, ce type de collaboration rencontre aussi un vif succès. A 26 %, ces derniers apprécient la flexibilité que permet cette solution, à 21 % la meilleure maîtrise des coûts, et à 24 % l'accès à des professionnels aguerris. De fait, 60 % des travailleurs à temps partagé sont des experts de 50 ans et plus. « *Mais ce modèle attire aussi les plus jeunes* », souligne David Bibard. Les trentenaires représentent plus de 8 % des travailleurs à temps partagé, et les quadragénaires, 28 %. Quant aux motivations de ces professionnels, cadres à 89 %, il s'agit avant tout d'opter pour une nouvelle façon de travailler (51 %), d'opérer un retour à l'emploi (26 %), ou de profiter d'une opportunité sur le moment (19 %).

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Si la parité est quasiment établie dans cette population, avec 52 % d'hommes et 48 % de femmes, le choix du statut revêt une grande diversité. La majorité d'entre eux - 28 % - sont des indépendants disposant de leur propre structure : SARL, SASU, ou micro-entrepreneuriat. Ils sont 18 % à avoir opté pour le portage salarial, tandis que 17 % sont indépendants avec leur propre structure au sein d'une organisation telle que le réseau Finaxim (DRH et DAF en temps partagé), Essentiel Gestion (contrôleurs de gestion et financiers en temps partagé), ou DC Pilot (directeurs commerciaux en temps partagé). Quant aux autres, ils cumulent pour 17 % le salariat avec le statut d'indépendant ; 13 % sont multisalariés, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un contrat de travail à temps partiel par entreprise. Seuls 5 % sont salariés d'un groupement d'employeurs et 2 % d'une entreprise de travail à temps partagé.

Un quart en Ile-de-France

Les principaux domaines d'activité où exercent les travailleurs à temps partagé sont le commerce et le marketing (26 %), **les ressources humaines (18 %)**.

<https://business.lesechos.fr/directions-ressources-humaines/metier-et-carriere/associations-professionnelles-et-reseaux/030878976404-profession-rh-dix-ans-de-transformation-315869.php>) et **la finance (18 %)**.

<https://business.lesechos.fr/directions-financieres/metier-et-carriere/parcours/0301455888660-le-management-de-transition-c-est-rentable-319707.php>). « Parmi les cadres, ce sont les fonctions support qui sont les plus demandées, les DRH, les directeurs financiers, les directeurs commerciaux, les directeurs des achats ou les directeurs de la qualité, énumère David Bibard. Néanmoins, il y a des opportunités pour les non-cadres, employés administratifs, ouvriers et ouvriers agricoles ».

Cette forme d'emploi se répand partout en France. Si un quart (26 %) des travailleurs à temps partagé est installé en Île-de-France, 35 % vivent en région à proximité des grandes agglomérations, et 39 % hors des grandes agglomérations. « A l'étranger, la marge de progression reste importante, avec seulement 0,6 % de travailleurs concernés », estime David Bibard.



PILOTEZ VOTRE USINE
DU FUTUR
12 AVRIL, 2018 | 3DS CAMPUS | VÉLIZY

3S DASSAULT
SYSTEMES

S'INSCRIRE

([javascript:void\(0\);](#))